

PUBLIC VISE

Toute personne amenée à utiliser des engins de chantiers avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine.

PRE REQUIS

Être âgé de 18 ans minimum.

Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation des engins de chantier

Maîtriser le français (oral et écrit) Maîtriser des 4 opérations mathématiques de bases

Expérience

Professionnelle requise : NON

DUREE, DATES, LIEU, HORAIRES

Cf. convention de formation ou sur demande.

MODALITE D'ORGANISATION

1 catégorie par session.

Formation en groupe de 1 à 6.

Personnes **sur votre site**.

MOYENS TECHNIQUES ET

PEDAGOGIQUES

- Livret stagiaire individuel
- Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- 1 aire d'exercice pratique conforme (**Mis à disposition par vos soins**)
- Engins de chantiers représentatifs selon catégories (**Mis à disposition par vos soins**)

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme de formation en amont de la formation pour une adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

Les stagiaires doivent avoir une tenue de travail des chaussures de sécurité, des gants et un casque de chantier.

REFERENCES

« La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate » Article R. 4323-55 du Code du Travail R 482 de la CNAMTS

DELAIS D'ACCES

Cf. convention de formation ou sur demande.
 (En fonction du planning)

TARIF

**Nous consulter pour devis personnalisé*

INTITULE : FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE R482

OBJECTIFS :

- Cette formation a pour finalité de permettre au personnel utilisant des engins de chantiers, de maîtriser les aspects sécurité de l'activité.
- Cette formation concourt à la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur.

CONTENU :

THEORIE :

- Réglementation et textes en vigueur
- Les rôles et responsabilités
- Grands principes de la conduite en sécurité
- Principales caractéristiques et catégories d'engins
- Fonctionnement des organes de service, des dispositifs de sécurité
- Vérification avant mise, remise en service, des dispositifs de sécurité
- Début de poste
- Principaux risques
- Règles de conduite, de circulation, de stationnement
- Gestes de commandement de Manoeuvre

PRATIQUE :

- Exercices pratiques sur engins de chantier : Conduire, circulation, manœuvres, maintenance.
- Contrôle visuel de l'état de l'engin.
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Circulation sur différents sols dans différentes conditions de pente, en virage, en marche avant et arrière sur circuit
- Conduite dans le respect des conditions de circulation avec souplesse et précision des manœuvres
- Opérations de fin de poste
- Réalisation des opérations d'entretien de 1^{er} niveau
- Réalisation des différents niveaux des réservoirs
- Rendre compte de son activité

SUIVI - ÉVALUATIONS :

- Feuille de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation (Attestation de formation)

L'évaluation de la formation est réalisée à partir :

- **Partie Théorique** : Selon le référentiel de connaissances et les fiches d'évaluations de la R482
- **Partie Pratique** : Évaluation sommative selon les préconisations de la R482.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques interactifs et étude de cas concrets
- Quiz en salle
- Travaux en groupe
- Remise d'un livret de formation reprenant le contenu de la formation.

ENCADREMENT - FORMATEURS :

- Formateur avec une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES CONNAISSANCES :

Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire : Article R. 4323-55 du code du travail